



Le 16 février 2017

Par courriel

Monsieur Pierre Méthé
Secrétaire par intérim
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria,
2ième étage Bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Objet : R-3972-2016
Avis sur les mesures susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires dans le
domaine de l'électricité et du gaz naturel
Complément d'information de l'ACIG

Cher Monsieur Méthé,

À la relecture des notes sténographiques du 15 février 2017 (volume 3, pièce A-0027), nous avons constaté que certaines informations mentionnées lors de ma présentation diffèrent légèrement du contenu écrit des planches présentées et déposées sous la cote C-ACIG-005.

Ainsi pour éviter toute confusion dans l'interprétation de mes propos, je désire apporter les précisions suivantes :

Lors de ma présentation, j'ai indiqué erronément que la distribution incluait l'équilibrage et le transport.

- À la page 144, lignes 1-2, il faut comprendre que la composante « distribution » dans le graphique inclut effectivement l'équilibrage, mais non le transport. Ce dernier est d'ailleurs identifié séparément au graphique de la planche 6 de notre présentation.
- Cette même clarification doit s'appliquer à la lecture des notes à la page 145, aux lignes 14 à 16 qui se rapportent à la planche 8 de la présentation. On doit aussi comprendre ici que la « distribution » inclut l'équilibrage, mais non le transport. À la lecture de la planche 8, il est clair que la distribution n'inclut pas le transport.

De plus, lorsque j'ai présenté les données du deuxième cas d'espèce, j'ai indiqué que les données étaient sur la base de données 2007 (NS p. 144, lignes 23-24) plutôt que 2017. La planche 7 indique correctement l'année de référence.

Finalement, en transition des planches 9 à 10, les notes indiquent « *is the landed price of carbon competitive?* » (NS p.146, lignes 9-11). Vous comprendrez à la lecture de la planche 10 intitulée « *Le prix livré à l'usine est-il compétitif?* » qu'il s'agit bien du prix du gaz naturel livré à l'usine et non le prix du carbone.

Je vous remercie d'informer les membres du panel de ces précisions.



Shahrzad Rahbar, PhD
Présidente

/lg

c.c. : - ACIG – a/s Eveline Sallin
- Madame Esther Falardeau
- Madame Lucie Gervais
- Me Guy Sarault